

GRILLE TARIFAIRES 2025

OFFRE SOCLE

*Cotisation
PER CAPITA*

Salarié 45.40€ HT

Aucune facturation supplémentaire

Comment est calculée la cotisation ?

Le montant de la cotisation est proposé par le Conseil d'Administration du SPSTN puis voté chaque année en Assemblée Générale.

